

CONFIDENTIEL

Berne, le 9 août 1972

p. B. 66. 11. 14.

Note de dossierSALT

M. Vine, Conseiller de l'Ambassade des Etats-Unis, vient, comme il l'avait annoncé à M. Thalman, rendre visite au Chef de la Division pour lui exposer les problèmes pratiques que posera le déplacement à Genève des conversations SALT. Il était accompagné de MM. Sandford Menter et Paul Clark, ainsi que de M. Heichler, ce dernier de l'Ambassade à Berne.

1. L'initiative du déplacement, motivée pour des raisons uniquement matérielles, est venue de l'URSS. Les Soviétiques sont informés de la présente démarche sans que M. Vine puisse cependant parler en leur nom. Nous serons bientôt approchés également par l'URSS.
2. Après une période d'hésitation, le gouvernement américain s'est rallié à la suggestion soviétique : les pourparlers sont entrés dans les moeurs, leur caractère particulier est maintenant reconnu, en sorte qu'il est possible de les tenir à Genève en dépit de la proximité de l'ONU. Ce déplacement ne fera pas obstacle au choix éventuel de Genève pour les négociations mbfr, qui a toujours la faveur de Washington.
3. Il s'agit d'éviter tout ce qui pourrait froisser Vienne et Helsinki. Washington et Moscou feront part de la nouvelle à ces deux capitales avant la publication du communiqué qui est jugé urgent, vu les risques d'indiscrétion. La parution du communiqué, qui suivra de près la décision du Conseil fédéral, sera convenue avec nous, de façon que nous puissions publier le nôtre.
4. M. Menter expose ensuite les desiderata américains :
  - La délégation tient à avoir des locaux indépendants de la Mission permanente. A Helsinki et Vienne, elle est logée dans un immeuble à part, les réunions se déroulant alternativement



- 2 -

dans les Ambassades. Elles ne rassemblent pas plus de 25 personnes. Les Américains souhaitent travailler dans les mêmes conditions à Genève, ce qui suppose la mise à disposition d'un bâtiment comptant une quarantaine de pièces, dont une salle de conférences pour 30 personnes (sans installation de traduction simultanée), soit au total, avec les espaces nécessaires au classement des archives, environ 1.800 m<sup>2</sup>. Divers aménagements intérieurs seront nécessaires pour la sécurité des archives et des installations de transmission. Parking de quelque 25 voitures.

- Le personnel compte au total 100 à 120 personnes qui, pour la plupart, se déplacent à l'occasion de chaque session. Celles-ci n'ont pas lieu à dates fixes et leur durée est très variable.
  - Si des locaux adéquats lui étaient offerts, le gouvernement américain signerait un bail d'un an renouvelable. Les négociations seront très longues, on compte cinq ans pour la prochaine phase.
  - La délégation américaine souhaite être mise au bénéfice des immunités et privilèges douaniers et autres usuels, comme c'est le cas à Vienne et Helsinki (carte d'identité SALT ad hoc). Les transports de matériel et de personnel se font par avions militaires.
  - La reprise des conversations est prévue pour le 15 octobre.
5. On peut admettre que les Soviétiques installeront leur délégation dans leur Mission permanente.

Le Chef de la Division dit combien les autorités suisses sont sensibles au choix de Genève. La situation extrêmement tendue du marché immobilier rendra cependant la recherche des locaux désirés très difficile. La Confédération ne possédant pas d'immeuble, cette recherche incombera en premier lieu aux autorités

./.

- 3 -

cantonaux qui devront s'entendre avec des particuliers. Aucun effort ne sera épargné, mais aucune assurance ne peut être donnée. Cette restriction ne signifie cependant pas que les autorités fédérales reviennent sur leur accord de principe avec la venue des SALT à Genève. La question des privilèges pourra être réglée sans difficulté.

M. Menter précise, pour autant que le Conseil fédéral donne son accord, que le choix de Genève par les Etats-Unis est définitif et qu'il sera maintenu, même si toutes les conditions matérielles souhaitées ne sont pas réunies. Si des locaux ne devaient pas être prêts pour le 15 octobre, la possibilité existerait de s'établir à la Mission permanente, mais le gouvernement américain souhaite vivement que cette solution de fortune pourra être évitée.

Il est convenu de reprendre contact avec l'Ambassade, dès que le Conseil fédéral et le Conseil des Etats genevois auront donné leur accord, en vue de se consulter sur le texte du communiqué.

Nous contacterons par ailleurs M. Menter à la Mission permanente à Genève dès que nous serons en mesure de lui faire des propositions.

*lectu*

*Paul Howard Clank*  
First Secretary of Embassy of the United States of America

*Sanford Menter*  
Foreign Service Officer of the United States of America